

La LEO relie (enfin) les deux rives de la Durance





Si seulement un tiers de la liaison Est-Ouest (LEO) est opérationnelle à ce jour, les élus des territoires concernées affichent enfin une volonté commune d'avance sur ce dossier vital pour le bassin de vie d'Avignon. Ainsi, suite à l'avis défavorable rendu fin juillet par l'Agence nationale de l'environnement sur le projet du tronçon 2 de la liaison Est-Ouest (LEO), la maire d'Avignon Cécile Helle invite les maires des communes du Nord des Bouches-du-Rhône à s'unir pour définir une stratégie d'actions communes afin de limiter à court terme la circulation des poids lourds dans leurs communes respectives.

« Ce qui nous réunit, c'est notre volonté commune de défendre le projet de la LEO qui doit impérativement se réaliser. » C'est sur ces mots que la maire d'Avignon Cécile Helle, entourée de Marcel Martel, maire de Châteaurenard, Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, Yves Picarda, maire de Rognonas, Georges Jullien, maire de Noves, Éric Lecoffre, maire de Maillane, Serge Portal, maire d'Orgon, et Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence Agglomération, entend mener bataille suite à la reprise du dossier de la LEO par les services de l'Etat.



Etude d'impact obsolète

Pour rappel, le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, la réalisation de la tranche 2 est à l'arrêt depuis juillet dernier suite à un rapport de l'Autorité environnementale (AE) évoquant entre autres « une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale ».

« Ce qui nous réunit, c'est notre volonté commune de défendre le projet de la LEO qui doit impérativement se réaliser. »

Face à cette décision, les édiles des communes concernées ont décidé de faire front commun pour apporter des réponses rapides et concrètes qui permettront de limiter à court terme la circulation des poids lourds aux heures de pointe. Parmi les pistes d'actions évoquées, la volonté de faire reporter une partie du trafic poids lourd sur le réseau autoroutier en proposant la création d'une jonction entre l'A7 et l'A9 au niveau d'Orange et la mise en gratuité du tronçon autoroutier sur l'A7 entre Avignon Nord et Avignon Sud. « Pour cela nous allons solliciter un rendez-vous commun avec les représentants des autoroutes du Sud de la France, précise Cécile Helle. Nous en profiterons pour leur demander de revoir la signalétique notamment sur l'A9 qui incite les camions à sortir à Remoulins pour traverser le territoire. » Une stratégie destinée à contenir les poids lourds sur l'autoroute qui va se traduire également par la mise en place d'arrêtés de limitation de circulation des poids lourds aux heures de pointe.

Besoin impératif de restructurer le réseau routier

Quant au projet de contournement de la LEO, il reste « au cœur de nos préoccupations car il demeure l'un des éléments de réponse à ces enjeux de mobilité, de pollution et de santé » souligne Cécile Helle qui prend acte du rapport de l'Autorité environnementale « qui rend-là un avis très critique sur le tracé tel qu'il existe aujourd'hui notamment dans son impact environnemental et écologique mais qui dans le même temps reconnaît la nécessité de réaliser une voie de contournement... ». A l'heure où la LEO est à l'arrêt, le projet est pourtant attendu de pied ferme par Marcel Martel, maire de Châteaurenard, pour qui la LEO « est un réel besoin parce que nous avons un grand projet économique : le 'Grand marché de Provence' qui consiste à redéployer le Marché d'intérêt national (MIN), et pour lequel on aura impérativement besoin de restructure notre réseau routier. »

Après avoir écrit à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, ainsi qu'au président de la Région Sud Renaud Muselier, et en attendant un rendez-vous commun avec le nouveau préfet de région, les maires réfléchissent à des solutions alternatives pour désengorger les grands axes routiers sur leurs communes respectives. Parmi les idées soulevées, celle d'une meilleure exploitation du rail, « un moyen pas assez utilisé dans le département » selon Serge Portal le maire d'Orgon. Un sentiment partagé par



Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, qui propose également une meilleure exploitation de la ligne ferroviaire Barbentane-Avignon.

Franck Dumontel est le nouveau directeur de cabinet du maire d'Avignon

Franck Dumontel est le nouveau directeur de cabinet du maire d'Avignon. Il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain en succédant à Jean-Claude Maublanc qui, après 6 ans aux côtés de Cécile Helle, est désormais en retraite.

Le maire d'Avignon et son nouveau directeur de cabinet ont eu l'occasion de se croiser à plusieurs reprises durant leurs parcours. D'abord au début des années 2000 lorsque celui-ci travaillait au cabinet de la Ministre de la justice puis de l'emploi et de la solidarité Elisabeth Guigou et que Cécile Helle, sa suppléante, était alors la plus jeune députée de France. Ensuite, à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous la présidence de Michel Vauzelle dont il a été le directeur de cabinet de 2002 à 2008 alors que Cécile Helle était conseillère régionale.

« Partageant les mêmes convictions et ayant un sens commun de l'action publique et de l'intérêt général, ce compagnonnage politique a scellé entre eux une grande confiance et une grande complicité de travail », explique la Ville d'Avignon dans un communiqué.

Un ancien joueur de football professionnel

Agé de 55 ans, Franck Dumontel a notamment été joueur de football professionnel pendant près de 10 ans. Il a essentiellement joué pour l'US Créteil-Lusitanos, de 1986 à 1995, dont 4 saisons en 2^e division (ndlr : l'équivalent de la Ligue 2 aujourd'hui).

Titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) en droit des collectivités locales, ce dernier était depuis 10 ans consultant au sein d'un cabinet conseil. A la ville, Franck Dumontel est également le compagnon Samia Ghali, ex-sénatrice socialiste des Bouches-du-Rhône désormais 2^e adjointe à la mairie de Marseille.



Mairie d'Avignon : tous derrière et (Cécile) Helle devant



39 voix pour la socialiste Cécile Helle, 8 pour la RN (Rassemblement national) Anne-Sophie Rigault, 4 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès et 2 bulletins blancs, voilà le résultat du vote du 3ème tour des municipales dans la Cité des Papes ce samedi matin.

« Emotion, fierté et honneur. »

Cécile Helle rempile donc pour un second mandat : « Vous imaginez l'émotion, la fierté, l'honneur mais





aussi l'immense responsabilité qui sont les miens dans ce contexte de crise. 'Avignon, notre coeur, notre force', titre de notre liste, montre que je suis maire de tous les avignonnais, que je me battrai dans l'intérêt de la ville, du territoire de l'agglo et je saurai me montrer digne de votre confiance renouvelée ».

Elle poursuit : « Rien ne se bâtit de grand quand on est seul. Comme députée puis comme conseillère régionale j'ai toujours eu l'exigence du résultat. Cela donne des devoirs, pas des droits. Avec une équipe partiellement renouvelée, rajeunie, notre axe d'action c'est agir pour les autres, le bien commun, l'intérêt général. Et j'espère que les débats dans cette enceinte républicaine qu'est la mairie seront plus sereins, plus respectueux. »

Après avoir brièvement passé en revue les temps forts de sa 1ère mandature 2014-2020, la maire d'Avignon évoque les projets 2020-2026 : l'école de l'éco-quartier Joly Jean, la rénovation urbaine, le parc de la Confluence, le réaménagement de la gare centre... Et insiste sur 3 défis : l'urgence climatique, la solidarité et la démocratie citoyenne après les 68,13% s'abstention du second tour le 28 juin dernier. Et de conclure, avant d'enfiler à nouveau l'écharpe tricolore sous des applaudissements nourris : « Je ferai ce que j'ai dit et je dirai ce que je fais ».

« L'opposition s'exprime. »

C'est au tour de Jean-Pierre Cervantès (15,29% des suffrages) de prendre la parole. Pour féliciter la maire et se féliciter que les séances du conseil municipal soient enfin retransmises sur internet. Fidèle à ses convictions, il demande à la nouvelle majorité « d'arrêter de bétonner la ville et de la végétaliser avec autre chose que d'énormes pots en plastique ».

Lui succède Anne-Sophie Rigault qui critique immédiatement Cécile Helle : « Quelle légitimité accorder à une équipe qui se retrouve un peu là par hasard, sans panache? » demande-t-elle...

« Je croyais que vous alliez cesser de donner dans la provocation » ironise Cécile Helle. L'élue RN conclura « cette élection vous ne l'avez pas gagnée, nous ne l'avons pas perdue » (On dirait du Martine Vassal dans le texte au soir du second tour et avant son retrait de la bouillabaisse marseillaise...).

Plus posé, le LR Michel Bissière réclamera de la sérénité, de la dignité pour les élus qui représentent la population d'Avignon. « Nous sommes dans l'opposition mais nous serons constructifs, combatifs et vigilants. »

Enfin Mouloud Rézouali qui fait partie de l'équipe écologiste de Jean-Pierre Cervantès, proposera notamment que le montant des indemnités des élus se limite au Smic. Cécile Helle lui apprendra, puisqu'il n'était pas encore élu en 2014, qu'elle avait déjà baissé son salaire de 20% (soit moins 1400€ par mois), celui des adjoints de 10% (donc -100€) ce qui a représenté 70 000 € par an, donc 420 000€ d'économies pendant les 6 ans de son 1er mandat.

Prochaine réunion des 53 conseillers municipaux d'Avignon, vendredi 10 juillet à 10h à la



Mairie.

Les résultats :

- « Avignon notre coeur notre force » (C Helle) 45,62% 39 sièges
- « Avignon à coeur » (A-S Rigault) 30,06% 8 sièges
- » Avignon écologique Sociale Soilidaire » (JP Cervantès) 15, 29% 4 sièges
- « Avignon en grand » (M Bissière) 9,03% 2 sièges

La liste des 20 adjoints a la maire d'Avignon :

- 1 / Claude Nahum (Président de l'ADIL et de la LICRA)
- 2 / Catherine Gay
- 3 / Paul-Roger Gontard
- 4 / Laure Minssen
- 5 /Fabrice Martinez-Tocabens
- 6 / Zinèbe Haddoui
- 7 / David Fournier
- 8 / Laurence Lefèvre
- 9 / Claude Tummimo (ex président de la Fédération des Commerçants d'Avignon)
- 10 / Frédérique Corcoral
- 11 / Sébastien Giorgis
- 12 / Isabelle Labrot
- 13 / Julien de Benito
- 14 / Amy Mazari-Allel
- 15 / Jean-Marc Bluy





- 16 / Nathalie Gaillardet
- 17 / Eric Deshayes
- 18 / Isabelle Portefaix
- 19 / Kader Belladj
- 20 / Martine Clavel

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers

2 décembre 2025 |



Ecrit par le 2 décembre 2025



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1^{er} bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par



l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail...»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

"Le Département de Vaucluse, 1^{er} donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€" Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en



réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts); le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés



sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre



2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de coactivité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

'La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€'

Cécile Helle, maire d'Avignon

Avignon : les moutons remplacent les tondeuses

S'inscrivant dans la continuité de son engagement dans la démarche zéro phytosanitaire pour l'ensemble de ses espaces, y compris des cimetières, <u>la Ville d'Avignon vient de signer une convention de 3 ans afin de promouvoir l'éco-pâturage sur son territoire</u>.

Cette gestion raisonnée des lieux végétalisés concerne, dans un premier temps, 13 hectares répartis sur





9 sites. Il s'agit des terrains Richardson, en face du Lidl situé route de Montfavet (22 000 m2), du parc Chico Mendes (44 000 m2), de la route touristique de la Barthelasse (15 000 m2), du chemin de halage (11 800 m2), de la butte anti-bruit de la voie rapide en direction de Carpentras au niveau rond-point Urbain V (10 000 m2), de la parcelle en face au rond-point Gorlier, avenue de la Folie (10 000 m2), du parc de la Cantonne (10 000 m2), du terrain des pompiers SDIS 84 (7 400 m2) et du côté Est du parc du Clos de Massillargues (4 000 m2). Le périmètre de ces terrains communaux et les surfaces concernées pourront être revus chaque année en fonction des besoins.

65 moutons et 10 chèvres

Pour cela, la Ville a fait appel aux 75 bêtes (65 moutons et 10 chèvres) du cheptel de Kévin Cestier. Ce dernier s'engage à faire paître ses animaux sur la période s'étendant du 16 mai au 31 octobre (avec une amplitude de plus ou moins 15 jours en fonction de la météo, la végétation présente ou dans le cadre d'une décision conjointe entre les deux parties). Le berger aura à charge du déplacement et de la surveillance de ses animaux, ainsi que leur bien-être (suivi vétérinaire, eau, nourriture, etc.). De son côté, la collectivité met gracieusement à la disposition de Kévin Cestier les terrains ainsi que l'eau potable sur ceux dotés d'un point de ravitaillement.

12 000 € d'économie

Pour la collectivité, l'initiative n'est pas neutre puisqu'elle devrait permettre à la Ville d'économiser 12 000 € par an. En effet, chaque année l'entretien (tonte/fauche) de près de 100 hectares, en plus des espaces verts classiques, mobilise 8 agents du service du végétal pour assurer des passages toutes les 2 à 4 semaines en fonction des sites.

Avec l'éco-pâturage, ces agents de la Ville, qui malgré le confinement ont mené des opérations de nettoyage des parcs ouverts (Chico Mendes, Colette et Plaine des Sports) et un entretien minimum des nombreux autres espaces verts, pourront pleinement se consacrer à la remise en eau des fontaines, le suivi des installations, les contrôles des aires de jeux, la nourriture des animaux du rocher des Doms et de la Croix de Noves, ainsi que l'arrosage des plantations du centre horticole.

2 décembre 2025 |



Ecrit par le 2 décembre 2025



Tout savoir sur le plan de déconfinement d'Avignon

2 décembre 2025 |



Ecrit par le 2 décembre 2025



Ecoles, distribution de masques, tenue des marchés, déplacements, musées et accès à la culture, relance économique, espaces publics, Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille le plan de déconfinement que la Ville va mettre en œuvre à partir du 11 mai.

« Nous devons remettre la Ville en route dans son quotidien, explique Cécile Helle maire d'Avignon. C'est pour cela que nous avons élaboré un plan de déconfinement afin d'en exposer les détails pratiques aux habitants car désormais nous allons devoir vivre avec le Covid-19. » Pas forcément facile à mettre en place quand on ne connaissait pas, jusqu'il y a peu, le détail des directives sur les modalités de déconfinement. Le premier ministre Edouard Philippe vient cependant de confirmer que le département de Vaucluse était classé en vert. De quoi permettre à la municipalité de la cité des papes d'y voir plus clair et de lancer son plan de déconfinement.

« Accompagner les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. »

Un plan que la commune a souhaité concevoir dans le cadre « d'une approche globale ».

« Durant 2 mois nous avons été dans une gestion de crise, désormais nous passons dans une phase d'accompagnement avec la mise en place de mesures progressives jusqu'au 2 juin où nous pourrons alors évaluer leurs efficacités. »

Un déconfinement que la mairie souhaite, à l'image de ce qui a été déjà mis en place depuis le 17 mars, se réaliser autour de « valeur de solidarité pour accompagner et aider les plus fragiles et les plus isolés



d'entre nous. Je veux que cette solidarité continue de nous guider pour inventer la ville d'après et nos vies d'après. Ainsi dès le 11 mai, Avignon sera plus que jamais solidaire avec les seniors, les familles, les commerçants et les acteurs culturels. »

Les écoles en première ligne

Objet de toutes les attentions, les 57 écoles de la Ville vont rouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai pour les CP et les petites sections, le 14 mai pour les moyens et le 15 mai pour les plus grands (le lundi 11 mai sera une journée de pré-rentrée destinée uniquement aux personnels enseignants et municipaux). Afin d'éviter des affluences mettant à mal le principe de distanciation social, l'accès aux écoles sera échelonnés : 8h15 pour les CP et grande section, 8h30 pour les CE1 et CE2 et 8h45 pour les CM1 et CM2. Le même principe de décalage sera appliqué pour la sortie des classes (respectivement : 15h15, 16h30 et 16h45) ainsi que lors des récréations.

A ce jour, la commune s'attend, après consultations des responsables des établissements scolaires avignonnais qui ont eux-mêmes sondé les parents, à une fréquentation de l'ordre de 30 %. « Même si dans certaines écoles situées dans des quartiers en difficultés nous devrions avoir plutôt une présence des élèves comprises entre 15 et 20 % », regrette le maire d'Avignon. « D'ici le 2 juin les parents d'élèves seront cependant peut-être enclins à envoyer leur enfant à l'école, mais je comprends qu'ils veuillent aussi d'abords voir comment cela se passe », poursuit Cécile Celle.

Dans le détail et afin de respecter les préconisations sanitaires, il n'y aura pas plus de 15 enfants par classe. Si les classes font moins de 50 m2, ce nombre passera à 10 élèves. Par ailleurs, la municipalité de la cité des papes a décidé de limiter à 10 le nombre d'élèves dans les classes de maternelle et cela quel que soit la taille de la salle de cours les accueillant. Les locaux seront désinfectés plusieurs fois par jour et les jeux collectifs ne seront pas accessibles. Une gestion des flux sera mise en place avec des entrées des sorties différenciées.

« La cantine sera gratuite pour tous jusqu'au 4 juillet. »

- « Les 2 écoles que nous avons fait fonctionné pendant 6 semaines afin d'accueillir les enfants des personnels soignants ainsi que ceux des personnes mobilisées en seconde ligne, nous ont permis de nous roder dans la gestion des gestes barrières ou du flux dans les établissements », explique le maire d'Avignon.
- « Les parents doivent aussi prendre leur part à cette chaîne de responsabilité en respectant les préconisations qui prévoit notamment de prendre la température de leur enfants chaque matin avant de les envoyer à l'école », insiste le maire.

Par ailleurs, consciente du fossé qui a pu se creuser lors de ce confinement avec les enfants n'ayant pas



un accès correct au numérique malgré le prêt par la commune de plus de 1 100 tablettes, les cantines scolaires seront gratuites jusqu'au 4 juillet. Objectif : inciter les parents les plus en difficultés à rescolariser leur enfant. « C'est un geste de solidarité que nous avons étendu à tout le monde », complète Cécile Helle.

Une mise en place qui s'inscrira dans la logique des mesures de déconfinement avec la présence de 15 enfants maximum dans les réfectoires et la multiplication des services. Pour faciliter l'organisation, des repas froid seront proposé à partir de juin permettant ainsi de manger dans les classes ou en extérieur sous les préaux.

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des écoles d'Avignon

Réouverture des crèches

Les plus grandes crèches publiques de la Ville rouvriront à partir du 11 mai. Cela concerne les crèches des Troubadours, Petite livrée, Pirouette, Crèches Familiales, Croix des Oiseaux et Monclar. Auparavant, il aura fallu procéder à une préinscription indispensable des enfants possible depuis le 4 mai. Les établissements n'accueilleront pas plus de 10 enfants par groupe. L'ensemble des sites sera désinfecté plusieurs fois par jour.

Afin de superviser ce retour des enfants, Cécile Helle sera présente chaque matin, la semaine prochaine, dans les crèches, et les écoles également, pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. « Notre rôle est de faire que cette rentrée soit la plus sereine possible ».

Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des crèches d'Avignon

Accès aux parcs et jardins

Après un nettoyage et une désinfection complète, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous à partir du 11 mai. « Pour ceux qui sont confinés sans extérieur, il était important pour nous de pouvoir rouvrir ces espaces », insiste Cécile Helle.

A noter que, comme dans les écoles, les jeux pour enfants seront inaccessibles et que les groupes de plus de 10 personnes ne seront pas autorisés.

Retrouvez ici le détail des accès aux parcs et jardins de la ville d'Avignon

Les services publics municipaux et les mairies de quartier



Retrouvez ici le détail des accès aux services publics municipaux et aux mairies de quartier

Des masques pour tous

A compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra donc deux masques. Pour les plus de 75 ans ou les porteurs d'un handicap, il sera même possible de se les faire livrer à domicile.

« Avant de savoir quelle serait la position de l'Etat, nous avons anticipé en commandant ces masques. Nous avons bien fait, se félicite le maire d'Avignon, car ils seront obligatoires dans les transports et dans certains commerces. »

Retrouvez ici le détail des modalités pour la distribution des masques

Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli

A partir du 11 mai, les marchés rouvriront progressivement en fonction de leur importance. Ils seront ouverts de 7 h à 13 h 30. Selon les sites, priorité sera donnée aux étals alimentaires mais les produits manufacturés seront réintroduits peu à peu en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise.

« Gratuité des redevances d'occupation du domaine public. »

« Nous allons reconfigurer les marchés linéaires pour qu'il y ait une entrée et une sortie », annonce Cécile Helle qui rappelle que ce plan concerne aussi les marchés de producteur.

Même principe pour les Halles du centre-ville avec une seule entrée par le rue Petite Meuse et une sortie par la rue Bonneterie avec une limitation à 100 personnes maximum dans un premier temps.

Par ailleurs, durement frappé par la crise, la Ville a décidé la gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les forains des marchés jusqu'au mois de septembre. Dans le même temps, elle a aussi acté une gratuité des loyers de 3 mois et demi au profit des commerçants des Halles.

Retrouvez ici le détail des modalités d'accès aux Halles et de réouverture des marchés

Musée & bibliothèque : Miser sur un tourisme de proximité





Les 5 musées municipaux seront à nouveau accessibles à partir du 20 mai. L'ouverture des bibliothèques est échelonnée sur plusieurs semaines mais, en attendant, un système de drive et le Bibliobus permettent de récupérer des livres. Les archives municipales seront, elles aussi, rouvertes à partir du 18 mai, même si la poursuite du traitement dématérialisé des demandes sera privilégié.

L'exposition prévue cet été avec la Collection Lambert est reporté d'une année. Le son & lumière 'Vibrations' ne pourra pas avoir lieu dans la cour d'honneur du palais des papes en raison de l'annulation du Festival d'Avignon. En effet, le spectacle a besoin du sol installé pour accueillir le 'In' afin de recevoir les spectateurs.

« Cependant nous réfléchissons à une solution en façade du palais, tout comme nous planchons pour le maintien dans de bonnes conditions du spectacle de projection 'Helios' », indique le maire qui précise aussi que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité. »

Cécile Helle compte également beaucoup sur l'exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest à l'église des Célestins (à partir du 20 mai – uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs pendant les premières semaines de déconfinement) pour marquer symboliquement la relance de la fréquentation d'Avignon. Dans cette optique, l'Office de tourisme devrait être ouverte pour le week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité dans la limite des 100 km, surtout si nos musées sont gratuits. Nous sommes aussi dans l'attente, comme d'ailleurs le maire d'Orange avec le théâtre antique, d'une position de l'Etat sur la possibilité de rouvrir les monuments tels que le pont et le palais des papes. » En effet, après une année record du nombre de visiteurs, le palais était encore parti sur des chiffres jamais vu de fréquentation pour le 1^{er} trimestre 2020.

Retrouvez ici le détail concernant l'accès aux musées et bibliothèques de la ville d'Avignon

Mobilité : repenser le rapport à l'espace public

« A l'image de ce qu'enclenchent de nombreux autres maires, explique Cécile Helle, je souhaite qu'Avignon s'affirme plus que jamais comme ville apaisée, écologique et durable. L'enjeu de la prise en compte du respect de la distanciation sociale dans l'espace public s'accompagnera d'aménagements transitoires permettant de multiplier les parvis apaisés aux abords de nos écoles, les kilomètres de pistes cyclables sécurisées et les rues temporairement piétonnes dans le centre-ville. »

Pour la commune, cette crise pourrait ainsi être l'occasion de renforcer sa volonté de limiter la place de



la voiture sur son territoire. Déjà, les zones d'attente vont être élargies aux abords des écoles afin d'éviter les rassemblements trop importants de parents d'élèves. Outre la multiplication des 'parvis' il s'agira aussi de donner de l'aisance aux déplacements piétons (pour respecter les mesures de distanciation sociale) ainsi qu'aux vélos. Par exemple, la Ville prévoit le doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles comment cela va être fait sous le pont de la voie ferrée route de Lyon. Autre axe de ce plan : l'extension ou la mise en place de zone 30.

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture »

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture », prévient Cécile Helle qui estime que cette crise la conforté dans sa vision d'une mobilité douce indispensable pour la cité des papes « Avignon fait du vélo une priorité pour ses déplacements y compris vers des zones d'activités comme Courtine ou Fontcouverte », insiste-t-elle.

Même volonté 'd'apaisement' pour le cœur de ville, puisque la municipalité va élargir les périmètres et les plages horaires de la piétonnisation dans l'intra-muros aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés

Ainsi, à partir du mois de mai, et tant que les restaurants et bars ne rouvrent pas sont concernés les rues de la République, Saint-Agricol, Joseph-Vernet et la Percée Favard/Saboly (de 12h à 19h). Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonnisation sera élargi de midi à minuit. Enfin, dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs Saint-Michel/Corps-Saints et Banasterie/Carmes.

A noter que le stationnement, gratuit depuis le confinement, redeviendra progressivement payant à partir du 1^{er} juin prochain avec la remise en service des horodateurs.

Retrouvez ici le détail des mesures de mobilité et d'accessibilité de la ville d'Avignon

Bientôt un plan de relance économique

Si la commune a donné la priorité au redémarrage des services vitaux quotidiens elle n'en oublie pas pour autant l'activité économique. « Nous devrions présenter un plan de relance dans le courant de la semaine prochaine, dévoile Cécile Helle. Car il faut aussi relancer les activités économiques et touristiques. » Outre les décisions prises en faveur des commerçants non-sédentaires et ceux des Halles (voir au-dessus dans le paragraphe 'Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli') ce plan baptisé 'Avignon, le sursaut !' comprend aussi d'autres mesure en faveur des autres commerçants de la cité des papes.



« Gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations occupant des locaux communaux. »

Ainsi, pour faciliter cette reprise ce plan prévoit une baisse de 15% de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400m2 et gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations qui occupent des locaux communaux.

Pour les bars et restaurant, s'il est encore trop tôt, la Ville travaille déjà, en concertation avec l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de Vaucluse et les associations des commerçants d'Avignon, sur la reconfiguration des terrasses afin d'être prêt dès que ces établissements pourront rouvrir.

Par ailleurs, à l'image de nombreux maires, dont ceux de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), Cécile Helle souhaiterait que les budgets d'investissement, actuellement non-utilisé en raison du report de nombreux chantiers notamment, puissent être réutilisés pour le soutien aux entreprises et aux activités économiques. L'Etat et la Direction générale des finances publiques ne sont pour l'instant pas favorable à ce cas figure et préconise que ces éventuelles aides des collectivités apparaissent dans les dépenses de fonctionnement. « C'est un vrai problème pour nous » reconnaît le maire d'Avignon à l'instar notamment de Jean-François Lovisolo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini maire de Saint-Rémy-de-Provence qui ont récemment interpellé par courrier le président dans la République à ce sujet.

Retrouvez ici la totalité du plan local de déconfinement de la ville d'Avignon

Annulation du Festival : Cécile Helle sollicite l'état

2 décembre 2025 |



Ecrit par le 2 décembre 2025



Cécile Helle, Maire d'Avignon, vient d'adresser un courrier au ministre de la Culture pour lui demander la création par le gouvernement d'un fonds solidaire de soutien aux festivals, artistes, compagnies et acteurs culturels. Rappelant notamment l'annulation du festival d'Avignon et de son corollaire, le Off, dans la foulée, l'élue de la cité des papes explique que ces décisions, « si elles apparaissent de sagesse et de responsabilité, constituent un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel. »

« De nombreux acteurs du secteur touristique – je pense en particulier aux hôteliers, propriétaires de chambres d'hôte, restaurateurs, cafetiers – mais également tous les commerces de proximité qui participent à l'animation et au rayonnement de notre ville et de son centre historique, vont se trouver confrontés à de grande difficultés qui appelleront une solidarité de tous, Etat bien sûr mais également collectivités au premier rang desquelles la Ville d'Avignon assumera toute sa part. »

"un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel"

Solidarité due au monde culturel et artistique

Si un certain nombre de dispositifs ont déjà été mis en place (recours facilités au chômage partiel pour leur salariés, mobilisation de fonds de solidarité abondés par les Régions, prêts garantis par l'Etat...), la



municipalité d'Avignon insiste sur le rôle essentiel que cette période estivale joue dans l'équilibre financier de très nombreux acteurs locaux, tant culturel, qu'économique ou associatifs qui se retrouvent extrêmement fragilisés par cette double annulation.

Mettant notamment en avant les acteurs culturels (artistes, compagnies, lieux...) « qui ont fait le choix de créer et de vivre à l'année sur Avignon » mais qui ont « bien du mal à se projeter dans leur saison artistique 2020/2021 car n'ayant aucune perspective sur la date éventuelle de leur réouverture possible », le maire d'Avignon demande donc au gouvernement d'être en première ligne de la solidarité due au monde culturel et artistique.

Afin de montrer la bonne volonté de la Ville, Cécile Helle rappelle que l'ensemble des collectivités territoriales ont maintenu leurs subventions partenariales 2020 au festival d'Avignon à hauteur de celles de 2019. Mieux, elles ont anticipé le versement des aides à l'ensemble des associations culturelles conventionnées afin de pérenniser leur activité.

700 000 € de perte de recettes pour le palais des papes

Et pour la Ville il y a urgence à lancer ce fonds solidaire, car à ce jour rien que la perte des recettes liées à l'absence de visiteurs depuis la fermeture du palais des papes et du pont Saint-Bénézet s'élève à 700 000 € depuis la fermeture des deux monuments le 17 mars dernier.

« Ces pertes sont en réalité bien supérieurs à ce chiffre important, puisque ce sont toutes les activités annexes – accueil de congrès ou manifestations dans le palais – qui sont totalement en sommeil. Des pertes qui ne feront que s'accroitre avec le prolongement de la fermeture des monuments, alors même que nous entrons dans une période habituellement à haute fréquentation touristique », conclut Cécile Helle.

Matinale spéciale 'Un été sans festival' avec France bleu Vaucluse

2 décembre 2025 |



Ecrit par le 2 décembre 2025



<u>France bleu Vaucluse</u> organise ce mardi 21 Avril, entre 6h et 9h, une matinale spéciale sur le thème : 'Un été sans festival'. En effet, pour la première fois depuis 70 ans, le département connaîtra un été sans aucun festival en raison notamment des annulations consécutives du Festival d'Avignon, du Festival Off, des Chorégies d'Orange et de bien d'autres événements culturels. Quels impacts sur l'économie, la vie sociale, la vie culturelle et le tourisme ?

« A Avignon, le mois de juillet est celui de l'effervescence, avec 688 000 visiteurs durant trois semaines l'an dernier dans une cité des papes, capitale européenne du théâtre et du spectacle, expliquent nos confrères de la première radio du département. Dans le Vaucluse, le mois de juillet est un moment clé pour nombre de commerçants et professionnels locaux mais aussi pour les artistes, techniciens et saisonniers. »

Nombreux invités et parole aux auditeurs

Dans ce cadre, <u>France bleu Vaucluse</u> ouvre donc son antenne pendant 3h aux directeurs de théâtres, institutionnels, associations de commerçants, élus et auditeurs au 04 90 14 04 04. A cette occasion, Olivier Py, directeur du <u>festival d'Avignon</u>, Pierre Beffeyte, directeur du <u>festival Off d'Avignon</u>, Jean-Louis Grinda, directeur des <u>Chorégies d'Orange</u>, Renaud Muselier, président de la <u>Région Sud</u>, Cécile Helle, maire d'<u>Avignon</u> et l'acteur <u>Jacques Weber</u> figurent notamment parmi les invités de cette matinale exceptionnelle.

Matinale spéciale 'Un été sans festival'. Mardi 21 Avril. Entre 6h et 9h. 101.4 FM Vaucluse. 98.8 FM Avignon. www.francebleu.fr. 04 90 14 04 04.

Tandis que le Festival In d'Avignon est annulé qu'en est-il du festival off ?

«Les conditions ne sont plus réunies, aujourd'hui, pour que se déroule la 74° édition qui devait se dérouler du 3 au 23 juillet prochains.» Cette phrase, extraite du communiqué rédigé par Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon depuis 2013, Paul Rondin directeur délégué et les équipes du Festival d'Avignon, fait suite aux déclarations du Président de la République de lundi 13 avril prolongeant le confinement jusqu'au 10 mai inclus.

«Nous avons partagé l'espoir aussi longtemps que cela était permis mais la situation impose un autre scénario. Notre devoir est désormais de préserver et d'inventer l'avenir du Festival d'Avignon. En conséquence de quoi le Festival d'Avignon soumettra un plan d'annulation à l'approbation du Conseil d'administration de l'Association de gestion du Festival d'Avignon le 20 avril prochain.»

Mais qu'en sera-t-il du Off?

Dernièrement les Scènes d'Avignon avaient communiqué, dont voici de courts extraits : «Dans ce contexte de crise sanitaire internationale les Scènes d'Avignon : Théâtres du Balcon, des Carmes, du Chêne noir, du Chien qui fume, des Halles, le monde de l'art et du spectacle vivant nous nous retrouvons en suspens (...) L'annulation du festival représente des mois d'efforts, de travail et de créativité réduits à néant (...) Cette éventualité signifierait, outre de grandes pertes économiques mettant en danger nos structures, un véritable déchirement pour nous artistes et nos publics (...) Le théâtre étant un lieu d'expression privilégié de la pensée et des sentiments humains, d'ouverture au monde, il nous paraît inconcevable d'imaginer un public masqué et apeuré -par la crainte d'un virus qui continue à se propager- parcourir nos théâtres et la Cité des papes. Le courage est bien souvent dans la prudence, parfois dans le renoncement (...) En fonction de l'évolution de la situation nous ne manquerons pas de prendre nos responsabilités en nous concertant et en envisageant les réponses artistiques et solidaires qui s'imposent.»

Cécile Helle salue la sagesse d'annuler la 74° édition du festival d'Avignon

Cécile Helle salue la sagesse d'annuler la 74° édition du festival d'Avignon, demande de l'aide aux collectivités territoriales et à l'Etat pour soutenir l'économie et la culture et propose un fonds de soutien pour le festival et les artistes. Voici quelques extraits de sa déclaration «Comme en 2003 (...), c'est un coup dur pour notre ville (...) je mesure ce que cette annulation signifie (...) pour les hôteliers, gérants de résidences hôtelières, campings, propriétaires de chambres d'hôte, pour les cafés, bars, restaurants et commerces (...), les acteurs, compagnies, intermittents et techniciens du spectacles, lieux de théâtre pour





qui juillet à Avignon constitue chaque année le rendez-vous incontournable des saisons culturelles à venir en France, en Europe et dans le monde (...) Il faut que l'État prenne ses responsabilités face à la crise sanitaire et à la situation exceptionnelle que nous connaissons et propose un fonds de soutien aux festivals et aux acteurs culturels à l'image de celui qu'il a déjà mis en place pour les entreprises et certains secteurs d'activités économiques. »

Bâtir demain

«Je souhaite aussi que des perspectives soient lancées pour nous permettre d'évoquer déjà les contours de la 75° édition prévue en juillet 2021. Je vais intensifier dès les prochains jours, les discussions, que j'ai entamées depuis le début de cette crise, avec toutes les forces vives de notre ville (chambres consulaires, organisations socio-professionnelles : fédération et associations de commerçants, Umih...) afin de bâtir ensemble un plan de relance solidaire pour nous permettre collectivement de rebondir. La ville d'Avignon ne pourra pas affronter seule cette épreuve. C'est pourquoi dès aujourd'hui j'en appelle solennellement à l'aide exceptionnelle de l'État et des collectivités territoriales – Région Sud-Paca, Département de Vaucluse et Agglomération du Grand Avignon- pour en solidarité accompagner et soutenir notre ville, ses acteurs économiques et culturels.»

Plus rien ne sera comme avant

«Le Président de la République a clairement rappelé hier la réalité dramatique de la pandémie qui frappe durement notre pays depuis la fin février, son actualité toujours prégnante entraînant la prolongation sur 4 nouvelles semaines du confinement, ses incidences aussi qui seront durables sur nos comportements de vie sociale et collective,» a conclu le maire d'Avignon.

Retour sur le festival d'Avignon

1947, le festival est né d'une initiative de Jean Vilar avec l'aide de Jean Rouvet, conseiller culturel qui promeut la décentralisation culturelle et sur la suggestion du marchand de tableaux Christian Zervos qui organise 'Une semaine d'art en Avignon' du 4 au 10 septembre 1947. Le comédien et metteur-en-scène présente deux 'régies' personnelles : La Tragédie du roi Richard II, de Shakespeare dans la cour d'honneur du palais des Papes, qui reçoit un premier aménagement rudimentaire, et La Terrasse de midi, de Maurice Clavel au Théâtre municipal. Quant à Tobie et Sara, de Paul Claudel (mise en scène de Maurice Cazeneuve), la pièce est représentée dans le verger d'Urbain V. En 1948, la manifestation prend le nom de Festival d'Avignon. 2003, pour la 1ère fois, le festival n'aura pas lieu. En cause ? La grève des intermittents du spectacle acteurs, techniciens qui protestent contre la réforme des régimes d'idemnisation Assedic. 2020, Le Coronavirus-Covid 19 fait son apparition en Chine décimant des hommes et des femmes dans le monde entier. Le confinement est décrété en France à partir du mardi 10 mars au soir. Les regroupements de personnes sont interdits afin de ralentir la propagation du virus et surtout de ne pas engorger les hôpitaux qui ne possèdent pas suffisamment de lits de réanimation pour faire face au nombre de personnes infectées et, notamment, en détresse respiratoire. Dans ces conditions la plupart des festivals ou manifestations culturelles dans le monde sont annulées. Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon et son équipe décident d'annuler la 74^e édition de la manifestation.



Le festival off

Le Festival Off est grand marché du théâtre où les programmateurs de tous pays viennent faire leur sélection. Il a été créé par André Benedetto durant le festival d'Avignon en 1966 lors de l'ouverture du théâtre des Carmes pour la présentation de sa pièce 'Statues'. Jean Vilar riposte à cette rébellion en décidant, l'année suivante d'investir, le Cloître des Carmes, tout proche du théâtre d'André Benedetto. En 1967, en réaction à la guerre du Vietnam, l'ancien instituteur amoureux du théâtre, auteur, poète et comédien présente 'Napalm'. Il est rejoint par d'autres compagnies. Le festival (alternatif) Off est né. En 2008 est instituée La grande parade du Off. En 2010, Le village du Off est créé. Lieu d'accueil et de vente des cartes du Off il propose également des rencontres et des débats entre public, professionnels et artistes. Pour la 1ère fois en 2016, un directeur du Festival d'Avignon, Olivier Py, assiste à la conférence de presse du Festival off. En 2020 le festival Off proposait de se tenir du 3 au 26 juillet, mais qu'en sera-til ?